

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2016-2017



Communauté d'Agglomération
Saint-Avold Synergie



Éditorial



La Communauté d'Agglomération Saint-Avoid Synergie et ses 41 communes ont ouvert un nouveau chapitre de leur histoire les 1^{er} janvier et 1^{er} juillet 2017 avec la transformation en fusion des Communautés de Communes du Pays Naborien et du Centre Mosellan en une Communauté d'Agglomération dénommée Saint-Avoid Synergie (CASAS).

Aussi, notre Communauté d'Agglomération change profondément son état d'esprit en développant de nouvelles compétences et devient un interlocuteur privilégié tant avec le Département, par la création de Moselle Attractivité qu'avec la Région Grand Est à travers l'élaboration du Schéma de Développement Economique et celui du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et de l'Egalité des Territoires (SRADDET).

Cette intercommunalité se traduit aussi par une gouvernance avec un exécutif collégial dans un esprit collaboratif et de transparence. Dans la même démarche, nous construisons ensemble, un projet intercommunal orienté en priorité vers l'emploi, la mobilité, le numérique, le développement durable sous la forme d'une solidarité territoriale pour un bassin de vie de 55 000 habitants.

C'est avec plaisir que je vous présente cette publication. Elle permettra à l'ensemble de nos concitoyens, des élus de nos quarante et une Communes et à nos partenaires de mesurer le travail accompli par les Conseillers Communautaires et nos services.

Je vous invite également à partager notre ambition d'une Agglomération innovante, attractive et solidaire au cœur de la Région Grand Est transfrontalière.

André WOJCIECHOWSKI
Président de la Communauté
d'Agglomération Saint-Avoid Synergie

Sommaire

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2016-2017

4 Fusion des communautés de communes du Pays Naborien et du Centre Mosellan au 1^{er} janvier 2017

la Communauté de Communes Agglo Saint-Avoid Centre Mosellan.

5 Création de la Communauté d'Agglomération au 1^{er} juillet 2017

la Communauté d'Agglomération Saint-Avoid Synergie.

6 La composition

le Président, les Vice-Présidents, leurs fonctions et les commissions.

9 Les compétences de la Communauté d'Agglomération

obligatoires, optionnelles et facultatives.

14 Points divers

Ressources humaines et finances.

FUSION DES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES

du Pays Naborien et du Centre Mosellan

Par arrêté préfectoral n°2016-DCTAJ/1-99 du 22 décembre 2016, il a été acté la fusion des communautés de communes du Pays Naborien et du Centre Mosellan au 1^{er} janvier 2017 dénommée Communauté de Communes Agglo Saint-Avold Centre Mosellan, composée des communes suivantes : Altrippe, Altviller, Baronville, Berig-Vintrange, Biding, Bistroff, Boustroff, Brulange, Carling, Destry, Diesen, Diffembach-lès-Hellimer, Eincheville, Erstroff, Folschviller, Frémestroff, Freybouse, Gréning, Grostenquin, Guessling-Hémering, Harprich, Hellimer, Lachambre, Landroff, Laning, Ielling, Leyviller, L'Hôpital, Lixing-lès-Saint-Avold, Macheren, Maxstadt, Morhange, Petit-Tenquin, Porcelette, Racrange, Saint-Avold, Suisse, Vahl-Ébersing, Vallerange, Valmont et Viller.

Le 14 janvier 2017, il a été procédé à l'élection du Président, des Vice-Présidents et de son bureau. Monsieur Wojciechowski a été élu Président à une large majorité de ce nouvel EPCI.

Article du Républicain Lorrain du 15 janvier 2017

POLITIQUE

communauté de communes agglo saint-avold centre mosellan

L'an I de la nouvelle interco

Le bureau

Sans surprise, André Wojciechowski, le maire de Saint-Avold a été élu, hier, à la tête de la nouvelle communauté de communes Agglo Saint-Avold Centre mosellan. Il sera épaulé par quatorze vice-présidents dont Claude Bitte et Gilbert Weber.



Photos Thierry Sanchez

Le bureau de la Communauté de communes agglo Saint-Avold Centre mosellan est constitué d'un président, de vice-présidents et d'élus. André Wojciechowski a voulu que celui-ci regroupe l'ensemble des membres du comité de pilotage à savoir : Gaston Adier (maire de Carling), Jean-Jacques Ballèvre (maire d'Altviller), Robert Bintz (maire de Lixing), Claude Bitte (conseiller municipal de Morhange et 1^{er} vice-président), Salvatore Coscarella (maire de Valmont), Antoine Franke (maire de Vahl-Ebersing), Pierre Hostrenko (maire d'Eincheville), Jacques Idoux (maire de Morhange), Bernard Jacquot (maire de Baronville), Sébastien Lang (maire de Maxstadt), Aloyse Laurent (maire de Lachambre), Eddie Muller (maire de Porcelette), Frédéric Muller (1^{er} adjoint à Valmont), Gabriel Muller (maire de Folschviller), Claude Schäfer (adjoint à Macheren), Patrick Seichepine (maire de Grostenquin), Gabriel Walkowiak (maire de Diesen), Gilbert Weber (maire de L'Hôpital), André Wojciechowski (maire de Saint-Avold) et Romuald Yahiaoui (maire d'Hellimer)

Il ne devait y en avoir qu'un, mais trois autres candidats se sont déclarés à la présidence de la nouvelle Communauté de communes agglo Saint-Avold Centre mosellan, hier à Domofutura Morhange. André Wojciechowski, le maire de Saint-Avold, qu'on attendait, Michèle Tironi-Joubert, conseiller d'opposition naborienne, René Tottoli, premier adjoint à Morhange, et Jean-Claude Dreistadt, conseiller d'opposition à L'Hôpital. Les 77 membres de l'assemblée se sont succédés dans l'isolement et ont finalement plébiscité André Wojciechowski avec 83 % des suffrages exprimés. S'adressant à Claude Bitte, jusqu'alors patron du Centre mosellan, le nouveau capitaine du paquebot fraîchement mis à l'eau : « C'est historique

Claude, pour notre intercommunalité. La voix de la démocratie s'est prononcée en me faisant confiance. Nous allons enfin travailler ensemble et nous serons attentifs aux besoins des communes. » En guise de priorité, le développement économique, et l'emploi. « Le nerf de la guerre », dont la mission sera désormais confiée à Claude Bitte élu premier vice-président. Mais aussi la promotion et le développement des nouvelles technologies, des énergies alternatives et renouvelables. « Pas de langue de bois entre nous », a assuré le maire de Saint-

Avold. « Nous avons du pain sur la planche pour les trois années à venir ». Du pain sur la planche, André Wojciechowski et son équipe vont justement en avoir, car, en cette assemblée, une opposition se profile. Historique avec Michèle Tironi-Joubert ou Jean-Claude Dreistadt. Inéprouvée avec les membres du conseil municipal de Morhange, René Tottoli, le premier adjoint, s'est fait le porte-parole de son maire, Jacques Idoux, qui n'a pas desserré les dents durant toute la séance. L'élu s'est ému que son premier magistrat ne figure pas sur la liste des

vice-présidents : « M. Idoux est prêt à accepter un poste sans percevoir d'indemnités. Je trouve cela choquant qu'une commune comme la nôtre ne soit pas représentée ». André Wojciechowski : « Nous avons arrêté à quatorze le nombre de vice-présidents. M. Idoux est membre du bureau (lire par ailleurs). Pour l'heure, nous commencerons par le nombre fixé. On verra par la suite. » Le président assure que ce secteur ne sera pas laissé aux oubliettes. Il évoque le tourisme et la Mutche, un atout de taille pour ce nouveau territoire, la création

d'un office de tourisme de pôle et les discussions avec les voisins à savoir le District urbain de Faulquemont et la Communauté de communes du Warndt pour mettre en valeur les joyaux de cette partie de la Moselle. Cette première réunion aura donné le « La » pour la suite. Dans ce climat électrique, André Wojciechowski a cependant rappelé à l'assistance : « N'oublions pas que derrière nous, il y a nos citoyens et nos électeurs et qu'ils sont notre priorité. »

Textes : Romuald Ponzoni.

« La voix de la démocratie s'est prononcée en me faisant confiance. Nous allons enfin pouvoir commencer à travailler ensemble »

« N'oublions pas que derrière nous, il y a nos citoyens et nos électeurs et qu'ils sont notre priorité. »

CRÉATION DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

au 1^{er} juillet 2017

Par arrêté préfectoral n° 2017-DCL/I-026 du 22 juin 2017, il a été acté la transformation de la Communauté de Communes Agglo Saint-Avoid Centre Mosellan (issue de la fusion entre les Communautés de Communes du Pays Naborien et du Centre Mosellan) en une Communauté d'Agglomération qui se dénommera la Communauté d'Agglomération Saint-Avoid Synergie et deviendra la 3^e Communauté d'Agglomération en Moselle Est. Elle est constituée par les mêmes communes avec la représentation suivante :

Altrippe : Alain Konieczny.
Altwiller : Jean-Jacques Ballèvre.
Baronville : Bernard Jacquot.
Berig-Vintrange : Guy Born.
Biding : Gérard Vayssette.
Bistroff : Jean Delles.
Boustroff : Rémy This.
Brulange : Jean-Claude Mayot.
Carling : Gaston Adier – Jean-Pierre Bies – Anita Bour – Joëlle Crumbach.
Destry : Philippe Renard.
Diesen : Gabriel Walkowiak.
Diffembach-lès-Hellimer : Gaston Risse.
Eincheville : Pierre Hostrenko.
Erstroff : Jean-Claude Bohn.
Folschviller : Giovanna Boyon – Philippe Koehler – Karima Tiguemounine – Gabriel Muller.
Frémestroff : Laurent Filliung.
Freybouse : Sébastien Thisse.
Gréning : Roland Imhoff.
Grostenquin : Patrick Seichepine.
Guessling-Hémering : Gérard Jacob.
Harprich : Jean-Paul Adrian.
Hellimer : Romuald Yahiaoui.
Lachambre : Aloyse Laurent.
Landroff : Sébastien Maret.
Laning : Dominique Gross.
Lelling : Octave Matz.
Leyviller : Daniel Ballie.
L'Hôpital : Gilbert Weber – Denise Ordener – Roland Thiel – Dolorès Rouff – Jean-Claude Dreistadt.
Lixing-lès-Saint-Avoid : Robert Bintz.
Macheren : Claude Schäfer – Sabine Dome – Bernard Trinkwell.
Maxstadt : Sébastien Lang.
Morhange : Claude Bitte – Jacques Idoux – Egon Piaia – René Tottoli.



Le siège de la Communauté d'Agglomération Saint-Avoid Synergie.

Petit-Tenquin : Vincent Muller.
Porcellette : Eddie Muller – Fernande Santin – René Mick.
Racrange : Jean-Paul Muller.
Saint-Avoid : Nadine Audis – Véronique Bour-Mas – Gérard Brettnacher – Pascal Helfenstein – Doriane Becker – Lothaire Gaudig – Monique Imbaut – Anne Lauer – Virginie Oddo – Nathalie Pili – Gabrielle Pister – Marilyn Salamonowski – Frédéric Sliwinski – René Steiner – Mireille Stelmaszyk – Christian Thiery – Yahia Tlemsani – Gilbert Vukojevic – André Wojciechowski.
Suisse : Daniel Klein.
Vahl-Ébersing : Antoine Franke.
Vallerange : Bruno Schaeffer.
Valmont : Salvatore Coscarella – Frédéric Muller – Patricia Winter.
Viller : Cédric Muller.

Le président, les vice-présidents & leurs fonctions



André Wojciechowski
Président de la Communauté d'Agglomération.



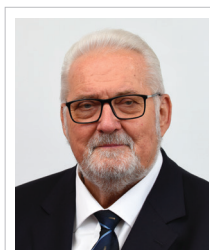
Claude Bitte
1^{er} vice-président en charge de l'aménagement du territoire, du développement économique et commercial sur le périmètre du Centre Mosellan.



Gilbert Weber
2^e vice-président en charge du développement économique sur le périmètre de Saint-Avold et Scot.



Gabriel Muller
3^e vice-président en charge des travaux, SIC, cadastre, sécurité des zones communautaires, politique de la Ville et police intercommunale.



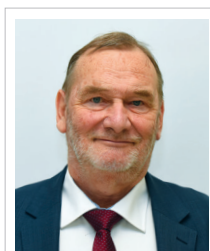
Pierre Hostrenko
4^e vice-président en charge de l'assainissement et eau.



Gaston Adier
5^e vice-président en charge des finances.



Claude Schäfer
6^e vice-président en charge des transports urbains, du réseau ferré et de l'accessibilité, de l'éco-mobilité et du covoiturage.



Antoine Franke
7^e vice-président en charge de la ruralité, de la maison des services et du service aux communes.



Gabriel Walkowiak
8^e vice-président en charge de l'aménagement du territoire, PLH sur le périmètre de Saint-Avold et aire d'accueil des gens du voyage.



Frédéric Muller
9^e vice-président en charge de l'environnement et déchèteries communautaires, de la communication et du haut-débit.



Guy Born
10^e vice-président en charge du PLH sur le périmètre du Centre Mosellan et de la collecte de ordures ménagères et des déchets sur le territoire communautaire.



Aloyse Laurent
11^e vice-président en charge des relations transfrontalières, développement commercial sur le périmètre de Saint-Avold et salon de l'agriculture.



Eddie Muller
12^e vice-président en charge du développement technologique, énergies nouvelles, enseignement supérieur, formation et recherches.



Robert Bintz
13^e vice-président en charge des cours d'eau, zones humides, GEMAPI et nouvelles compétences.



Démissionnaire en 2018

Jean-Jacques Ballèvre
14^e vice-président en charge du développement rural, chemins de randonnée et pistes cyclables, soutien aux actions de protection animale et tourisme.

Les membres du bureau : Salvatore Coscarella (Valmont), Jacques Idoux (Morhange), Bernard Jacquot (Baronville), Sébastien Lang (Maxstadt), Patrick Seichepine (Grostenquin), Romuald Yahiaoui (Hellimer).

Les commissions

Force de proposition, les commissions représentent le premier stade d'étude d'un projet. Si un projet reçoit un accueil favorable en commission, il est présenté au bureau puis soumis au vote du conseil communautaire.

Commission du personnel et complexe nautique

Président de commission : André Wojciechowski.

Vice-président de commission : Claude Bitte.

Membres : Jean-Jacques Ballèvre (Altville) - Bernard Jacquot (Baronville) - Guy Born (Berig-Vintrange) - Gaston Adier (Carling) - Gabriel Walkowiak (Diesen) - Pierre Hostrenko (Eincheville) - Gabriel Muller (Folschviller) - Patrick Seichepine (Grostenquin) - Romuald Yahiaoui (Hellimer) - Aloyse Laurent (Lachambre) - Gilbert Weber (L'Hôpital) - Robert Bintz (Lixing-lès-Saint-Avoid) - Claude Schäfer (Macheren) - Sébastien Lang (Maxstadt) - Jacques Idoux (Morhange) - Eddie Muller (Porcellette) - Antoine Franke (Vahl-Ebersing) - Salvatore Coscarella (Valmont) - Frédéric Muller (Valmont).

Commission aménagement du territoire communautaire, développement économique et emploi sur le périmètre du Centre Mosellan

Président de commission : Claude Bitte.

Vice-président de commission : Christian Thiery.

Membres : Bernard Jacquot (Baronville) - Philippe Renard (Destry) - Philippe Koehler (Folschviller) - Patrick Seichepine (Grostenquin) - Gérard Jacob (Guessling-Héméring) - Romuald Yahiaoui (Hellimer) - Gilbert Weber (L'Hôpital) - Jacques Idoux (Morhange) - Eddie Muller (Porcellette) - Véronique Bour-Mas (Saint-Avoid) - Gilbert Vukojevic (Saint-Avoid) - Marilyn Salamonowski (Saint-Avoid) - Cédric Muller (Viller).

Commission développement économique et emploi sur le périmètre de Saint-Avoid, Scot

Président de commission : Gilbert Weber.

Vice-président de commission : Claude Bitte.

Membres : Anita Bour (Carling) - Gabriel Walkowiak (Diesen) - Philippe Koehler (Folschviller) - Karima Tiguemounine (Folschviller) - Roland Thiel (L'Hôpital) - Egon Piaia (Morhange) - Eddie Muller (Porcellette) - Anne Lauer (Saint-Avoid) - Yahia Tlemsani (Saint-Avoid) - Gilbert Vukojevic (Saint-Avoid) - Salvatore Coscarella (Valmont).

Commission travaux, SIG, cadastre, sécurité des zones communautaires, politique de la ville et police intercommunale

Président de commission : Gabriel Muller.

Vice-président de commission : Pierre Hostrenko.

Membres : Jean-Jacques Ballèvre (Altville) - Gabriel Walkowiak (Diesen) - Bernard Trinkwell (Macheren) - René Mick (Porcellette) - Gérard Brettnacher (Saint-Avoid) - Nathalie Pili (Saint-Avoid) - Frédéric Sliwinski (Saint-Avoid) - Christian Thiery (Saint-Avoid) - Frédéric Muller (Valmont).

Commission assainissement sur le périmètre du Centre Mosellan et coordination du comité de pilotage assainissement et eau sur le territoire communautaire

Président de commission : Pierre Hostrenko.

Membres : Alain Konieczny (Altrippe) - Jean-Jacques Ballèvre (Altville) - Bernard Jacquot (Baronville) - Guy Born (Berig-Vintrange) - Rémy This (Boustruff) - Jean-Claude Mayot (Brulange) - Gaston Risse (Diffembach-lès-Hellimer) - Gabriel Muller (Folschviller) - Romuald Yahiaoui (Hellimer) - Daniel Ballie (Leyviller) - Jacques Idoux (Morhange) - Vincent Muller (Petit-Tenquin) - Gérard Brettnacher (Saint-Avoid) - Yahia Tlemsani (Saint-Avoid) - Daniel Klein (Suisse) - Salvatore Coscarella (Valmont).

Commission finances

Président de commission : Gaston Adier.

Vice-président de commission : Patrick Seichepine.

Membres : Jean-Jacques Ballèvre (Altville) - Jean Delles (Bistroff) - Philippe Renard (Destry) - Philippe Koehler (Folschviller) - Gérard Jacob (Guessling-Héméring) - Romuald Yahiaoui (Hellimer) - Jean-Claude Dreistadt (L'Hôpital) - Roland Thiel (L'Hôpital) - Bernard Trinkwell (Macheren) - René Tottoli (Morhange) - Eddie Muller (Porcellette) - Anne Lauer (Saint-Avoid).

Commission transports urbains, réseau ferré et accessibilité, écomobilité et covoiturage

Président de commission : Claude Schäfer.

Vice-président de commission : Robert Bintz.

Membres : Anita Bour (Carling) - Giovanna Boyon (Folschviller) - Karima Tiguemounine (Folschviller) - Romuald Yahiaoui (Hellimer) - Dolorès Rouff (L'Hôpital) - René Mick (Porcellette) - Nadine Audis (Saint-Avoid) - Gabrielle Pister (Saint-Avoid) - Marilyn Salamonowski (Saint-Avoid) - Yahia Tlemsani (Saint-Avoid) - Patricia Winter (Valmont).

Commission ruralité, maison des services, service aux communes

Président de commission : Antoine Franke.

Vice-président de commission : Claude Schäfer.

Membres : Bernard Jacquot (Baronville) - Jean-Claude Mayot (Brulange) - Jean-Claude Bohn (Erstroff) - Laurent Filliung (Frémestroff) - Gérard Jacob (Guessling-Héméring) - Sébastien Maret (Landroff) - Octave Matz (Lelling) - Gilbert Weber (L'Hôpital) - Jean-Paul Muller (Racrange) - Gérard Brettnacher (Saint-Avoid) - Monique Imbaut (Saint-Avoid) - Gabrielle Pister (Saint-Avoid) - Daniel Klein (Suisse) - Bruno Schaeffer (Vallerange) - Cédric Muller (Viller).

LA COMPOSITION

Commission du logement et du cadre de vie sur le territoire communautaire et aire d'accueil des gens du voyage

Président de commission : Gabriel Walkowiak.

Vice-président de commission : Guy Born.

Membres : Jean Delles (Bistroff) - Anita Bour (Carling) - Gabriel Muller (Folschviller) - Denise Ordener (L'Hôpital) - Claude Schäfer (Macheren) - Egon Piaia (Morhange) - Pascal Helfenstein (Saint-Avold) - Nathalie Pili (Saint-Avold) - Yahia Tlemsani (Saint-Avold) - Patricia Winter (Valmont).

Commission environnement et déchèteries communautaires

Président de commission : Frédéric Muller.

Vice-président de commission : Guy Born.

Membres : Alain Konieczny (Altrippe) - Jean-Pierre Bies (Carling) - Roland Thiel (L'Hôpital) - René Mick (Porcelette) - Marilyn Salamonowski (Saint-Avold) - René Steiner (Saint-Avold) - Mireille Stelmaszyk (Saint-Avold).

Commission communication et haut débit

Président de commission : M. Frédéric Muller.

Vice-président de commission : M. Alain Konieczny.

Membres : Gérard Vaysette (Biding) - Jean-Pierre Bies (Carling) - Gabriel Muller (Folschviller) - Patrick Seichepine (Grostenquin) - Denise Ordener (L'Hôpital) - Sabine Dome (Macheren) - Bernard Trinkwell (Macheren) - Sébastien Lang (Maxstadt) - Véronique Bour-Mas (Saint-Avold) - René Steiner (Saint-Avold) - Christian Thiery (Saint-Avold).

Commission collecte des ordures ménagères et des déchets sur le territoire communautaire

Président de commission : Guy Born.

Vice-président de commission : Frédéric Muller.

Membres : Joëlle Crumbach (Carling) - Gaston Risse (Diffembach-lès-Hellimer) - Pierre Hostrenko (Eincheville) - Jean-Claude Bohn (Erstroff) - Sébastien Maret (Landroff) - Dominique Gross (Laning) - Daniel Ballie (Leyviller) - Sébastien Lang (Maxstadt) - Jean-Paul Muller (Racrange) - Gabrielle Pister (Saint-Avold) - René Steiner (Saint-Avold) - Mireille Stelmaszyk (Saint-Avold) - Bruno Schaeffer (Vallerange).

Commission relations transfrontalières et développement commercial sur le territoire communautaire, salon de l'agriculture

Président de commission : Aloyse Laurent.

Vice-président de commission : Egon Piaia.

Membres : Rémy This (Bouistroff) - Giovanna Boyon (Folschviller) - Denise Ordener (L'Hôpital) - Sabine Dome (Macheren) - Fernande Santin (Porcelette) - Nadine Audis (Saint-Avold) - Josiane Becker (Saint-Avold) - Pascal Helfenstein (Saint-Avold) - Bruno Schaeffer (Vallerange) - Patricia Winter (Valmont).

Commission développement technologique, énergies nouvelles, enseignement supérieur, formation et recherches

Président de commission : Eddie Muller.

Vice-président de commission : Sébastien Lang.

Membres : Giovanna Boyon (Folschviller) - Karima Tiguemounine (Folschviller) - Jean-Claude Dreistadt (L'Hôpital) - René Tottoli (Morhange) - Fernande Santin (Porcelette) - Nadine Audis (Saint-Avold) - Véronique Bour-Mas (Saint-Avold) - Frédéric Sliwinski (Saint-Avold) - Antoine Franke (Vahl-Ebersing) - Salvatore Coscarella (Valmont).

Commission cours d'eau, zones humides, GEMAPI et nouvelles compétences

Président de commission : Robert Bintz.

Vice-président de commission : Mireille Stelmaszyk.

Membres : Bernard Jacquot (Baronville) - Jean Delles (Bistroff) - Rémy This (Bouistroff) - Jean-Paul Adrian (Harprich) - Dominique Gross (Laning) - Octave Matz (Lelling) - Daniel Ballie (Leyviller) - Vincent Muller (Petit-Tenquin) - Anne Lauer (Saint-Avold) - Frédéric Sliwinski (Saint-Avold) - Cédric Muller (Viller).

Commission développement rural, chemins de randonnée et pistes cyclables, soutien aux actions de protection animale et tourisme

Président de commission : Claude Schäfer.

Vice-président de commission : Robert Bintz.

Membres : Jean-Pierre Bies (Carling) - Sébastien Maret (Landroff) - Dominique Gross (Laning) - Octave Matz (Lelling) - Dolorès Rouff (L'Hôpital) - Jacques Idoux (Morhange) - Fernande Santin (Porcelette) - Pascal Helfenstein (Saint-Avold) - Monique Imbaut (Saint-Avold) - Nathalie Pili (Saint-Avold) - Gilbert Vukojevic (Saint-Avold) - Daniel Klein (Suisse) - Frédéric Muller (Valmont).

Les commissions d'appel d'offres

Transports

Membres titulaires

Frédéric Muller (Valmont) - Claude Schäfer (Macheren) - Yahia Tlemsani (Saint-Avold) - Robert Bintz (Lixing-lès-Saint-Avold) - Gérard Jacob (Guesling-Hémering).

Membres suppléants

Gabriel Walkowiak (Diesen) - Philippe Koehler (Folschviller) - Jacques Idoux (Morhange) - Patrick Seichepine (Grostenquin).

Travaux, fournitures et services

Membres titulaires

Claude Bitte (Morhange) - Gilbert Weber (L'Hôpital) - Gaston Adier (Carling) - Gabriel Muller (Folschviller) - Pierre Hostrenko (Eincheville).

Membres suppléants

Antoine Franke (Vahl-Ebersing) - Gabriel Walkowiak (Diesen) - Yahia Tlemsani (Saint-Avold) - Robert Bintz (Lixing-lès-Saint-Avold).

Développer l'emploi

Apprendre à travailler ensemble pour favoriser en premier lieu le maintien et la création d'emplois sur le territoire ainsi qu'améliorer le quotidien des administrés à travers ses différentes compétences. Voici les deux principaux objectifs assignés à la communauté d'agglomération Saint-Avold Synergie qui doit y répondre dans une conjoncture économique difficile.

Les compétences obligatoires

1

Développement économique

Pour renforcer l'attractivité et la compétitivité de son territoire, la CASAS se mobilise en faveur du développement économique, de l'innovation technologique, du numérique. Elle gère depuis le 1^{er} janvier 2017, différentes zones d'activités économiques sur le territoire communautaire (voir ci-dessous), pour un total de plus de 4 000 emplois.



Photo RL

Les élus présents à l'inauguration de la nouvelle zone d'accès de l'usine SNF sur la zone de l'Europort.

1 189 emplois répartis sur 3 zones : Lavoisier, Claire Forêt et Pôle d'activités du Centre Mosellan.

Zone d'activités Centre Mosellan

Travaux de construction d'un bâtiment industriel pour le compte de la société BTMO.

4000 emplois sur le territoire

Zone Actival à Valmont

Réalisation d'un bassin de rétention en faveur du groupe Sostmeier pour un montant de 1,2 M€.

166 emplois sur le territoire

LES COMPÉTENCES obligatoires

98 emplois sur le territoire

Composite Park / Zone du Grunhof

Projets d'extension (Fast-Form et Coach) des activités de l'institut de recherche IRT M2P pour un budget de 22M€ sur 5 ans.
Installation de deux entreprises (Compose Tech Industrie et Novall) dans leurs propres bâtiments.
Nouvelle activité de la Société Composite Integrity.

Plate-forme de Diesen/ Porcelette

Transfert du permis de construire en vue de l'obtention délivré à Delta Solar pour permettre l'implantation effective d'un parc photovoltaïque d'une surface d'environ 40 ha.



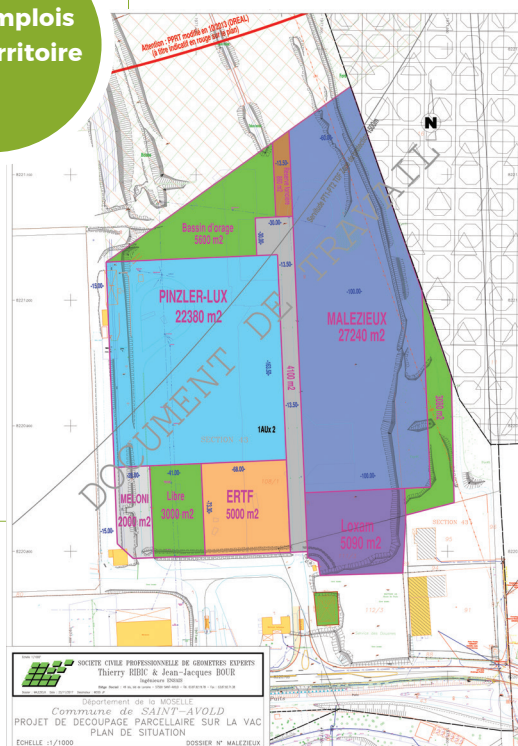
Zone du Composite Park.

Zone Europort

Travaux d'aménagement d'une voirie qui fait office de dessert pour un coût de 700 000 €. Extension de la société SNF Fløerger avec une participation intercommunautaire de l'ordre de 410 500 €. Poursuite du partenariat avec Total qui continue de promouvoir le site de la plate-forme de Carling.

Vente au Carreau
(voir le plan ci-contre)

2 780 emplois sur le territoire



2 Organisation de la mobilité

- La délégation de service public a été confiée à Véolia qui est également titulaire de la compétence pour le réseau urbain et le réseau scolaire.
- Développement de l'association WIMOOV, plate-forme de mobilité continue sur le territoire.

- 3 Le commerce**
Poursuite de projets commerciaux grâce à l'octroi d'une subvention FISAC 2^e tranche d'un montant de 168 265 €.



- 4 Relations transfrontalières**
18 000 € pour la Maison de l'Allemagne et toutes les actions d'intensification et de sensibilisation de la langue allemande.

- 5 Le tourisme**
- Dans le cadre du projet « un chemin, une école », 2 sentiers ont été réalisés à Lelling et Erstroff. Un 3^e est en cours de réalisation en 2017 pour un coût de 8 000 € TTC.
 - 2^e édition des séances de cinéma de plein air : 12 000 € les 8 séances.
 - Création d'un office de pôle du tourisme intercommunal (photo ci-dessous).



Office de pôle du tourisme intercommunal rue des Américains à Saint-Avold.



Le centre ville de Saint-Avold.

- 6 Instruction des documents d'urbanisme**
- L'année 2017 a été consacrée à poursuivre les missions d'instruction des autorisations d'urbanisme sur les anciens secteurs de la CCCM et CCPN, nouvellement fusionnées. Créées en 2015, les services ADS couvrent une grande partie du territoire de la CASAS en matière d'instruction. Ils sont implantés sur 2 pôles :
- **Pôle de Saint-Avold** : assure l'instruction pour le compte de 8 communes (507 dossiers traités en 2017).
 - **Pôle de Morhange** : assure l'instruction pour le compte de 18 communes (336 dossiers traités en 2017), ce pôle étant mutualisé aussi avec la CC du Saulnois, EPCI voisin.
- En 2017, les services ADS furent concernés par la nouvelle organisation des services et des modes de fonctionnement (extension des outils informatiques, harmonisation des pratiques). Enfin, des campagnes d'information auprès des élus ont été organisées par les services au début de l'année 2017 concernant les enjeux de transfert de la compétence urbanisme au 27 mars 2017. Depuis, ce transfert a fait l'objet d'une opposition (minorité de blocage) de la part des élus du territoire. Les communes restent donc compétentes en matière de document d'urbanisme (PLU ou carte communale) jusqu'au 1^{er} janvier 2021.

- 7 Aire d'accueil**
Délégation de service public sur une durée de 5 ans pour un montant de 121 000 € annuel à la Société Saint-Nabor Services.

LES COMPÉTENCES obligatoires



Réalisation d'un nouvel accès à la déchèterie de Valmont pour un coût de 80 000€.

8 Collecte et traitement des déchets de ménages et déchets assimilés

- Travaux d'aménagement à la déchèterie de Morhange.
- Réalisation d'un nouvel accès à la déchèterie de Valmont pour un coût de 80 000 €.
- Projet de nouvelle déchèterie à L'Hôpital.
- Etude portant sur l'harmonisation de la tarification des ordures ménagères.

9 Politique du logement et du cadre de vie

Une ambition forte pour son territoire : faire de ce nouveau bassin un espace majeur de développement et de croissance. Le Programme Local de l'Habitat validé en décembre 2016 sur le territoire du Pays Naborien a comme objectif :

- D'adopter une vision globale et stratégique de la politique de l'habitat sur l'ensemble de son territoire (notamment construire une vision partagée du développement résidentiel sur le territoire).
- D'harmoniser des actions sur le territoire avec la mobilisation de tous les acteurs de l'habitat.
- De faire face aux enjeux du développement durable et de maîtrise de l'énergie.
- De développer et de diversifier l'offre de logements locatifs.
- D'améliorer la qualité de vie des habitants, améliorer le confort de l'habitat (maintien à domicile des personnes âgées, résorption de l'habitat indigne et insalubre, résolutions des situations de précarité énergétique).

Grâce à une action du PLH, à savoir : l'Opération Programmée de l'Habitat (OPAH) mise en place en 2014 et prorogée en 2017, a permis cette année à 69 propriétaires occupants d'être aidés et 13 logements locatifs d'être réhabilités (tous très dégradés et énergivores).

Le contrat de ruralité

Avec la signature du contrat de ruralité le 28 juin 2017, la Communauté d'Agglomération s'est dotée d'un programme pour maintenir la population et développer l'attractivité de sa partie rurale. Accès aux soins, développement économique, mobilité, transition écologique et cohésion sociale sont les axes prioritaires retenus. La Communauté d'Agglomération bénéficiera ainsi du soutien de l'État et de ses autres partenaires institutionnels pour mener à bien les nombreux projets entrant dans le cadre de ce contrat.

Tarification ordures ménagères

Côté périmètre du Centre Mosellan Particuliers

1 personne = 139 € - 2 personnes = 278 € - 3 personnes = 417 € - 4 personnes = 452 € - 5 personnes et plus = 487 € - 1 personne + 1 enfant = 208 € - 1 personne + 2 enfants = 278 € - 1 personne + 3 enfants = 295 € - 1 personne + 4 enfants = 313 € - Résidence secondaire = 139 €

Professionnels (conteneurs)

60 L = 71 € - 120 L = 142 € - 240 L = 284 € - 360 L = 426 € - 500 L = 568 € - 750 L = 851 €.

Communes : 3 €/habitant.

Côté périmètre Saint-Avold

Particuliers

1 personne = 167 € - 2 personnes = 296 € - 3 personnes = 348 € - 4 personnes = 395 € - 5 personnes et plus = 455 €.

Professionnels (conteneurs)

Moins de 120 L = 198 € - 120 L = 330 € - 240 L = 660 € - 360 L = 908 € - 480 L = 1 320 € - 720 L = 2 063 € - 750 L et plus : 2 063 €.

Soit le début de l'opération plus de 2,6 millions d'euros de subventions ont été versées pour plus de 6,6 millions d'euros de travaux sur le territoire (soit l'équivalent d'une centaine d'ETP maintenue ou créée dans le BTP).



L'animation de cette opération est réalisée par le Centre d'Amélioration du Logement de Metz (CALM) qui assure des permanences dans les locaux de la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie. Contact : Saint-Avold, 10/12 rue du Général de Gaulle, le 3^e vendredi de chaque mois, de 10h à 12h/Morhange, Maison des services au public - 2, rue Pratel le 1^{er} jeudi de chaque mois de 14h à 16h.

Les compétences optionnelles



1 Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie

- Étude relative au programme de renaturation des cours d'eau de Gréning et Petit-Tenquin pour un montant de 12 000 € TTC, financé à 80 % par l'agence de l'Eau Rhin/Meuse.

2 Création, aménagement, entretien et gestion des équipements sportifs et culturels d'intérêt communautaire

- Organisation de la fête de la piscine.
- Réalisation d'une plaine aquatique.

Contact : Patrick Funfschilling, directeur du complexe nautique. Tél. : 03 87 92 02 98.

Les compétences facultatives

1 L'assainissement

L'exercice de la compétence assainissement collectif et non collectif n'est entendu en 2016 et 2017 que sur l'ancien territoire du Centre Mosellan.

3 Politique sportive et culturelle de la Communauté

La CASAS apporte son soutien aux équipes sportives du territoire qui évoluent au niveau national. Elle a notamment renouvelé son engagement envers les associations sportives de notre territoire qui évoluent au niveau national pour un montant global de 30 000 € en 2017, au profit du Handball Club de Folschviller, Handi Basket de Saint-Avold ainsi qu'à l'Étoile Naborienne de Saint-Avold.

2

Fibre optique

Qu'ils soient entreprises ou particuliers la CASAS souhaite offrir un accès au très haut débit à tous sur l'ensemble du territoire.



Les ressources humaines

Pour développer une stratégie d'amélioration continue de ses ressources internes, l'Agglomération de Saint-Avold développe des actions de formations adaptées au service des hommes et des femmes qui œuvrent au quotidien pour une meilleure qualité de vie. Souci constant de la CASAS, la maîtrise de la masse salariale a été respectée grâce à un budget responsable, à l'analyse fine avant tout remplacement et en favorisant la mobilité interne.

La Maison des services publics

Mise en place en 2017 et labellisée auprès des services de l'État, la Maison des services publics est une structure offrant un service de qualité et de proximité à l'attention de tous les publics. Elle conjugue présence humaine et outil numérique. Les usagers bénéficient d'un accompagnement administratif sur de nombreuses thématiques de la vie quotidienne telles que l'emploi, la retraite, la famille, le social, la santé, le logement etc. Les publics accueillis sont principalement les jeunes primo-accédants à l'emploi (démarches vis-à-vis de la CAF, recherche d'emploi) et les seniors se trouvant en difficulté face aux démarches administratives (constitution d'un dossier de retraite...). Les Maisons de services publics proposent également des ateliers « initiations à l'informatique » et « rédaction de lettres de motivation, de CV », ainsi que toute autre forme d'aides administratives pouvant être nécessaires à l'usager.

Légendes photos

1- Siège administration de la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie rue du Général De Gaulle à Saint-Avold. Contact : Hugues Bonnefois, directeur général des services. Tél. : 03 87 92 84 76.

2- Le bâtiment Services Techniques de la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie situé sur la zone Europort à Saint-Avold. Contact : Cyrille Augsburg, directeur des Services Techniques - Référent antenne de Saint-Avold. Tél. : 03 87 00 32 90.

3- Hôtel de Communauté à Morhange. Virgine Lelong, directrice du Service de l'Assainissement - Référente antenne de Morhange. Tél. : 03 87 86 48 40.

Le chiffre

102

Soit au 1^{er} janvier 2017, l'effectif de la communauté d'agglomération Saint-Avold Synergie. Une centaine d'agents qui se mobilise au quotidien pour un meilleur « Vivre ensemble » et pour construire un territoire attractif et solidaire.



1



2



3

Les finances

Malgré la poursuite de la baisse des dotations de l'État, la Communauté d'agglomération Saint-Avold Synergie a mis l'accent sur l'investissement, sans augmenter la fiscalité des ménages en votant un budget 2017 de responsabilité et de prudence. Pour ce faire, un important effort financier a imposé des priorités sur les compétences anciennes et nouvelles attribuées à notre intercommunalité en favorisant notamment le développement économique et l'emploi pour l'implantation de nouvelles sociétés.

Le chiffre

37,9 M€

Soit le budget total de la communauté d'agglomération en 2017.

INTERCOMMUNALITÉ

agglo saint-avold centre mosellan

À chacun sa dot !

L'intercommunalité mariée Agglo Saint-Avold Centre mosellan, réunie à Morhange, vient de tenir son premier débat d'orientation budgétaire. Il a été question de la dot que les époux apportaient au nouveau couple.

Une réunion de deux heures de la nouvelle intercommunalité fusionnée Agglo Saint-Avold centre mosellan, dans les locaux de Domofutura à Morhange, a permis au président André Wojciechowski d'animer le premier débat d'orientation budgétaire (Dob) de la structure.

« Travailler ensemble »

Le chef de celle qu'il convient bien de qualifier par l'acronyme ASTACEM a évoqué la nécessité de faire le meilleur mariage possible. « On est là pour travailler ensemble. Je ne le répéterai jamais assez », a-t-il déclaré en énumérant les dossiers qu'il faudra mener à bien durant l'année. Et en la matière, le parc d'activité Composite Park de Porcellette semble être une priorité du président. Il a également cité une tranche Fisac (Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce) à investir; des dotations qui ont tardé à arriver; un effectif en personnel intercommunal qui ne sera pas amoindri ou encore - entre autres - le Salon de l'agriculture reconduit à l'Agora de Saint-Avold, peut-être même en alternance sur le territoire du Centre mosellan.

Recettes et fiscalité

Le délégué de Morhange, René Tottoli, a été le premier à engager la discussion sur la question des budgets. « Il faut veiller à ne pas



La salle de Domofutura à Morhange a accueilli cette réunion plénière de la nouvelle communauté de communes. Photo RL.

tomber dans la dérive de la dépense », a-t-il prévenu, évoquant un éventuel achat immobilier pour la tenue des assemblées plénières qui figurait dans le document remis aux élus. « Je n'ai jamais dit qu'il fallait acquiescer mais trouver une solution pour avoir une dimension suffisante. On ne va pas faire toutes nos réunions à Domofutura Morhange ! », lui a répondu André Wojciechowski.

Le premier adjoint morhangeois, préoccupé par l'état des recettes, a aussi suggéré une augmentation par l'Astacem de deux points de la cotisation foncière des entreprises, ce qui rapporterait plus de 800 000 € à la collectivité. Le président de lui demander d'attendre les budgets primitifs. « Vous voulez augmenter ? Je vous ai entendu. Je vous entends souvent... », a rétorqué André Wojciechowski. « Done toute discussion est impossible ? », a conclu quant à lui René Tottoli.

Un autre ancien élu de la délinite communauté de communes du Centre mosellan (CCCM), Sébastien Lang (maire de Maxstadt), a quant à lui fait part de ses inquiétudes sur la mise en place du très haut débit internet, et a demandé le respect des délibérations de l'ex-CCCM qui prévoyait un déploiement selon la technique de la fibre optique. Mais l'ex-intercommunalité du Pays naborien avait quant à elle signé un contrat avec SFR Numéricable pour bénéficier de sa technologie. Honorer la

décision de la communauté de communes de l'investissement de 2M€ supplémentaires, ce qui contraste quelque peu les plans budgétaires d'André Wojciechowski. « Il en va pour 2,7 M€ d'assainissement des zones d'activités. Si on m'annonce en plus 2 M€ de haut débit, il faudra regarder », a commenté ce dernier.

Ph. D

Les autres points débattus

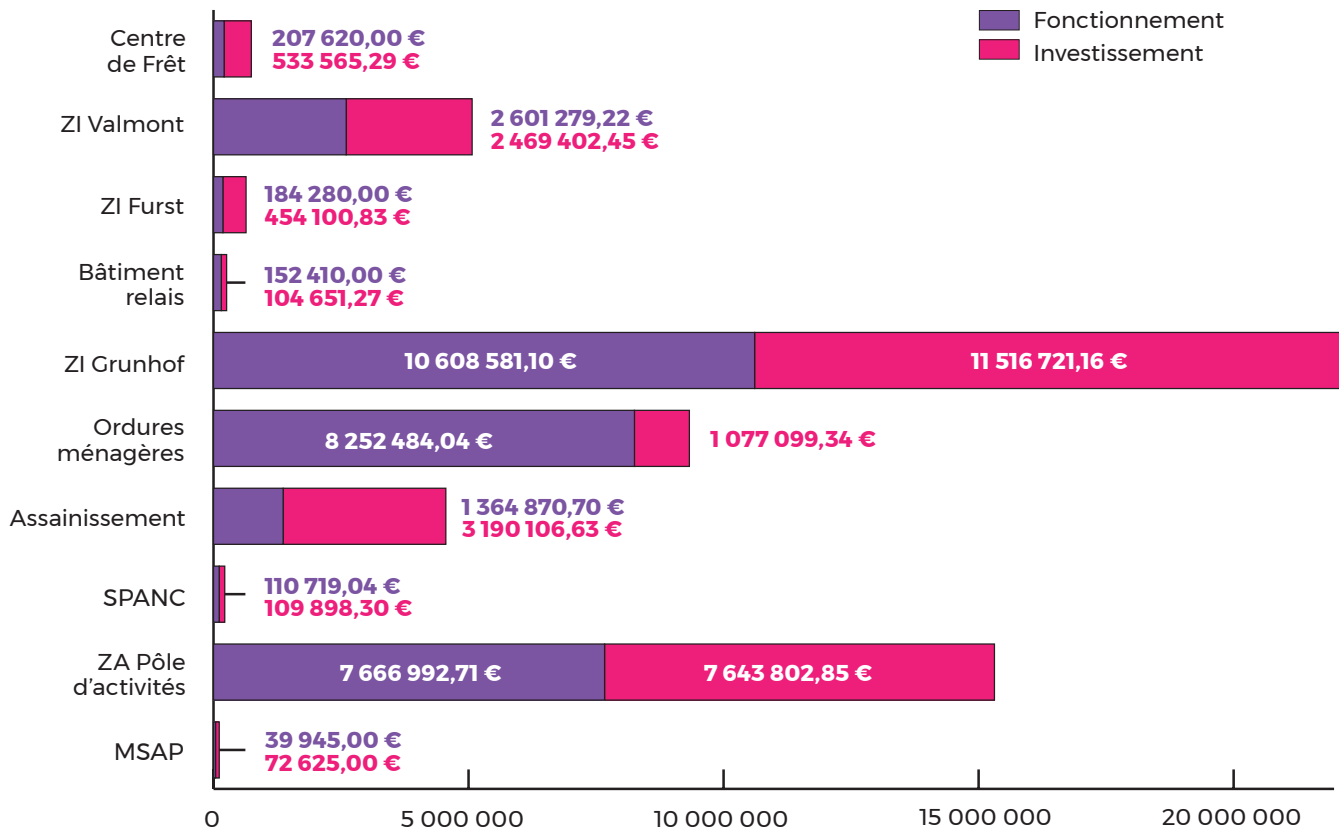
- **Zones d'activités** : la nouvelle intercommunalité a officiellement récupéré la compétence du développement économique. Cela comprend la gestion des zones d'activités situées à Morhange que sont la Claire Forêt et Lavossier. Elle devra donc y mener des travaux d'assainissement pour un total de 2,8 M€.
- **Éducation musicale** : l'ex-intercommunalité du Pays naborien a engagé un dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale (Demos), en partenariat avec l'Orchestre national de Lorraine (ONL) et la Caf. Cet engagement a été confirmé, et une subvention de 5 000 € a été attribuée à l'ONL.
- **Jeux aquatiques** : il a été décidé la création d'une piscine de jeux aquatiques pour les enfants en bas âge et les person-

- nes à mobilité réduite, à l'extérieur du complexe nautique naborien. Elle devrait être opérationnelle pour l'été.
- **Cinéma** : le Centre mosellan a initié l'an passé une opération intitulée *Une toile sous les étoiles*, permettant des projections cinématographiques dans les communes. Elle sera reconduite cette année grâce à un budget de 12 000 € qui lui a été alloué.
- **Tourisme** : une convention de fourniture annuelle a été passée avec la pension du Hétre au loup à Hémilly pour un tarif de 0,65 € par habitant et par an. L'Astacem comptant 55 370 habitants.
- **Tourisme** : l'Astacem a adhéré à l'office du tourisme naborien, actuellement en voie de constitution en structure intercommunale, et lui a attribué 141 300 € de subvention.

- **Missions** : deux missions ont été attribuées, la première à caractère économique d'un an (pour 2 500 € HT par mois) à Gérard Boffy de la société BG-Consult pour favoriser l'installation sur le territoire de l'ASTACEM de nouvelles entreprises : la seconde de quatre mois (pour 2 919 € TTC par mois, charges et frais compris) à Florent Diana pour l'organisation du 4^e Salon de l'Agriculture en septembre à l'Agora de Saint-Avold. René Tottoli (Morhange) et Michèle Tironi-Joubert (Saint-Avold) ont réclamé respectivement une obligation de résultat pour eux et le relevé complet de leurs frais, ce qui leur a été refusé.
- **Participations financières** : une subvention de 42 000 € a été octroyée à l'Amicale du personnel intercommunal,

- soit 1,4 % de la masse salariale de la collectivité.
- Par ailleurs, une participation financière a été attribuée à Jopo's friends (1 000 €), à l'AS Folschviller handball (10 000 €), au Club handisport de Saint-Avold (10 000 €) et à l'Étoile naborienne (10 000 €).
- **Prime** : une prime annuelle de 370 € proratisés sur le temps de présence en 2016 a été votée au personnel de la régie d'ordures ménagères.
- **Emplois saisonniers** : l'emploi de 52 personnes en contrats saisonniers a été décidé pour permettre le bon fonctionnement des services pendant la saison estivale.

Ph. D



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SAINT-AVOLD SYNERGIE

 10-12 Rue du Général de Gaulle
57500 Saint-Avold

 03 87 92 84 76

 communaute@agglo-saint-avold.fr

 www.agglo-saint-avold.fr